

Un cimetière de la première époque du fer à Sion

Autor(en): **Thioly, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses**

Band (Jahr): **1 (1869-1871)**

Heft 3-2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-154096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Die Typen dieser Goldmünzen haben einige Aehnlichkeit mit den Münzen der benachbarten gallischen Stämme, sind aber doch noch roher.

Das Gewicht der vorliegenden Münze beträgt 6,59 Gramm, ist demnach etwas leichter als zwei von Mommsen, pag. 252, publicirte, von denen die eine 6,653, die andere 6,95 Gramm wiegt.

Das Gepräge des Avers ist so undeutlich, dass Niemand weiss, was dadurch dargestellt werden soll. Es ist eine gewisse Aehnlichkeit mit gallischen Goldmünzen, auf welchen ein Kopf mit Diadem dargestellt ist, vorhanden, allein Sicheres lässt sich nicht behaupten. Adrian de Longpérier fragt sogar (p. 345): N'aurions-nous pas là la représentation des instruments, qui servaient au lavage de l'or, cette opération si importante pour les Salasses?

Auf dem Revers ist in der Mitte eine Tafel oder ein Band. Auf den von Mommsen publicirten Exemplaren steht auf der Tafel eine Aufschrift, welche von ihm als Name des Königs, der diese Münzen prägen liess, gedeutet wird; auf dem vorliegenden Stück fehlt jede Spur einer Aufschrift.

Als solche Goldmünzen im vorigen Jahrhundert zuerst auf dem grossen Bernhard entdeckt wurden, wurden sie von dem Numismatiker Carronni als karthagische Münzen gedeutet und als Zeugen jener alten, aber irrigen Tradition, dass Hannibal mit seiner Armee über den Mons Pœninus nach Italien gezogen sei, angeführt.

Dr. H. MEYER.

51.

Un cimetière de la première époque du fer à Sion.

Au moment où la question du premier âge du fer vient d'être mise à l'ordre du jour dans le dernier Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques à Copenhague, je crois devoir attirer l'attention des archéologues sur un cimetière de cette époque, situé dans le Valais.

Si à Hallstatt, en Autriche, et à St-Jean de Belleville, en Savoie¹⁾, on a reconnu des cimetières de la première époque du fer, on n'en a pas encore constaté en Suisse d'une bien grande étendue; or, celui que je vais décrire est assez considérable pour qu'on s'en occupe d'une manière toute spéciale.

Sur tout le parcours de l'une des principales rues de la capitale du Valais, en creusant les fondements de nouvelles constructions, il n'est pas rare de rencontrer des restes d'anciennes sépultures.

Dans la première série de l'Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses, M. Gerlach a déjà décrit un certain nombre d'objets curieux, recueillis dans des tombes de cette localité; le crâne typique de Sion, figuré dans le savant mémoire *Crania helvetica* de MM. Rutimeyer et His, est de même provenance.

¹⁾ Voir *Das Grabfeld von Hallstatt*, von Dr. Ed. Freiherr von Sacken, Wien 1868, et *Les sépultures de St-Jean de Belleville* par le comte Costa de Beauregard. In-Folio avec huit planches, 1867.

En effet, à différentes époques, on a trouvé au sud-ouest de la même ville, dans la rue dite de Lausanne (voir pl. XIII. A), un grand nombre d'objets antiques appartenant à des tombes dont rien n'indiquait la présence à la surface du sol.

En creusant pour poser les fondements des dépendances de l'Hôtel de la Poste, on a découvert à dix ou douze pieds de profondeur, sous les alluvions de la Sionne, des tombeaux de forme à peu près cubique, renfermant des os brûlés, des charbons et des bracelets complètement oxydés. Ces tombeaux étaient formés de grossières plaques de pierre. Malgré tous les renseignements que j'ai pris à ce sujet, il m'a été impossible de rien retrouver de cette fouille; il est probable que tout ce qu'on en a retiré a été détruit par les ouvriers qui ne connaissaient pas la valeur de ces objets.

Dans la maison voisine, qui appartient à M. Péter, en creusant les caves, on a mis au jour un grand nombre d'urnes de différentes grandeurs. Deux de ces urnes furent vendues à M. Buholzer, directeur de l'arsenal de Lucerne; celle dont je donne le dessin pl. XIII (Fig. 1) appartient à M. Marc Wartmann de Genève. On ne sait pas ce que les autres sont devenues. Ces vases funéraires contenaient de la terre, des charbons, des cendres et des restes d'ossements brûlés.

Le spécimen représenté dans notre planche a été fabriqué sans l'aide du tour; la pâte en est de couleur brune et ressemble beaucoup aux poteries des palafittes de nos lacs suisses.

En travaillant aux fondations de la maison de Cocatrix, à quelques pas des précédentes, on a découvert deux tombes moins profondes que celles dont il vient d'être fait mention; les ossements n'étant point complètement détruits, on a pu conserver entier l'un des crânes; il figure aujourd'hui dans le musée Troyon à Lausanne. D'après ses caractères typiques il a été appelé crâne de Sion.¹⁾ Ces sépultures ont fourni une fibule avec ressort à boudin (Fig. 2) et deux petits anneaux en bronze dans le genre de nos boucles de rideaux. Monsieur le professeur Desor dans ses Palafittes du lac de Neuchâtel, considère ces derniers bronzes comme la monnaie des populations antéhistoriques. Près de ces tombes, on a retrouvé des traces d'incinération comme dans les précédentes, cependant ces sarcophages au lieu d'avoir été recouverts par les alluvions de la Sionne, se trouvaient à leur surface; aussi ces sépultures pourraient-elles fort bien appartenir à une époque relativement moins ancienne que les autres tombes.

De l'autre côté de la rue de Lausanne, en faisant également les fouilles de fondations de la maison Philippe de Torrenté, on a découvert une tombe à environ 12 pieds de la surface du sol et trois pieds au-dessous d'une couche de cailloux de la Sionne. Le squelette avait près du cou des colliers et à chaque bras des bracelets. Une épingle à grosse tête, tout à fait semblable aux épingles lacustres de l'âge du bronze; une agrafe, un anneau et deux bagues furent aussi trouvés dans ce tombeau.²⁾ Toutes ces antiquités sont de bronze. La plupart de ces objets se trouvent dans le cabinet d'antiquités du collège de Sion; et même on m'a certifié que M. de Torrenté a laissé subsister dans sa cave quelques-unes des pierres de ce tombeau; je regrette de n'avoir pas encore pu disposer d'un moment pour visiter ces dalles sur place.

¹⁾ Rutimeyer et His. *Crania helvetica*.

²⁾ Voir les dessins de ces bronzes dans la planche IV de l'Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses de 1860.

Si les sépultures que je viens de décrire assez brièvement n'offrent rien de bien remarquable quant aux antiquités qu'on y a recueillies, il n'en sera pas de même de la tombe dont je vais m'occuper d'une manière toute spéciale. Des objets que je dois mentionner maintenant on pourra tirer des conclusions très-importantes sur les relations commerciales des populations de nos contrées à l'époque du premier âge du fer.

En creusant les caves de la maison, Charles Bonvin fils, en face de l'immeuble de Cocatrix, à dix-sept pieds de profondeur, on a découvert, en 1869, une tombe renfermant des ossements humains presque entièrement décomposés, ainsi qu'un riche mobilier funéraire.

J'ai pu acheter un certain nombre de ces objets, avant qu'ils allassent se perdre au loin; les pièces les plus nombreuses et les plus variées sont, comme toujours dans les tombes de cette époque, les bracelets en bronze. Leur forme est excessivement simple; un fil, voilà toute la façon des figures 3 et 4; un seul grand bracelet est orné de traits assez rapprochés faits au burin (Fig. 5). Trois autres bracelets étaient si fortement recouverts d'oxide de cuivre, qu'ils n'ont pu être conservés entiers; aussi n'en ai-je que des fragments qui n'offrent rien de bien curieux. Deux bracelets sont excessivement petits (Fig. 6 et 7); ce dernier en forme de serpent est orné d'une sorte de trait en spirale, tracé également au burin.

La plus grande de ces pièces (Fig. 8) est probablement un anneau de jambe.

On a encore trouvé dans cette tombe trois bronzes qu'on peut considérer comme des espèces d'amulettes (Fig. 9). Ces pièces ressemblent à des roues à quatre rayons formant une croix évidée dans les entre-deux; sur le bord se trouve un anneau de suspension propre à les rendre portables comme une décoration ou une médaille.

Une plaque de bronze, percée de deux rangs de trous sur les bords (Fig. 10), provient également de cette sépulture; les pièces de ce genre servaient à suspendre de petites chaînettes à l'extrémité desquelles les rouelles dont je viens de parler pourraient fort bien avoir été placées.

La double spirale de bronze (Fig. 11) était probablement aussi rattachée par des chaînettes de même métal à la plaque percée de trous (Fig. 10); plusieurs fragments de spirales semblables ont été tirés de cette fouille. Ce dernier ornement se retrouve souvent dans les tombes de la première époque du fer.

Mais la pièce la plus importante de cette sépulture, c'est une épée de fer avec poignée de bronze (Fig. 12), tout à fait dans le style des épées de Hallstatt. La poignée de cette arme a été mise hors de service, c'est à dire brisée en deux au moment où l'on a descendu dans la tombe le guerrier auquel elle avait appartenu; c'est du moins ce qu'on peut supposer d'après la couche d'oxide de cuivre qui recouvre les cassures aussi bien que tout le reste du bronze. La poignée étant très-courte, il fallait une main excessivement petite pour la saisir. La lame qu'un malheureux coup de pioche a brisée, ne devait pas être très-longue non plus, si l'on en juge par les débris que j'ai par devers moi; un morceau en a été perdu, aussi n'ai-je pu la reconstituer dans son état primitif.

Elle était engagée dans un fourreau de fer auquel la rouille l'avait en quelque sorte soudée; c'est pourquoi le même coup de bêche les a brisés tous deux en plusieurs morceaux.

Les épées de ce genre ne sont pas très-abondantes en Suisse, et la parfaite

ressemblance de celle-ci avec les épées de Hallstatt fait supposer qu'elles sont le produit d'un commerce étranger. Telle est aussi l'opinion du professeur Desor de Neuchâtel; voici ce que ce savant archéologue écrivait tout récemment au professeur Carl Vogt, qui lui avait communiqué les dessins de l'objet en question. „De pareilles épées sont évidemment fabriquées à l'étranger et non pas dans le pays; — elles nous conduisent donc vers ce grand commerce étrusque qui se faisait pendant la première époque du fer, époque sur laquelle on s'est trompé si souvent. Je soupçonne même toutes nos épées en bronze d'être de la même époque. On n'a pas encore trouvé trace d'un moule à épées. En outre, il faut remarquer que toutes les épées de nos musées, spécialement celles à antennes recourbées à la poignée, proviennent de stations qui ne sont pas seulement de l'époque du bronze, mais qui se prolongent encore dans l'époque du fer; telles que les stations de Corcelettes près Concise, ou celle de Steinberg près Bienne. Toutefois, je ne voudrais pas dire la même chose aussi carrément des épées à poignées plates et perforées devant recevoir des plaques en bois.“

N'ayant pas fait la découverte moi-même, je ne puis dire dans quelle position on a trouvé le squelette, ni s'il était sous des dalles en pierre comme les précédents ou déposé en terre libre; s'il avait été recouvert par les alluvions de la Sionne et si l'on a remarqué des traces d'incinération. Les renseignements que j'ai pu obtenir ne sont pas suffisants pour résoudre toutes ces questions.

Parmi les ossements, le crâne seul a été conservé, encore n'est-il pas complet. Monsieur le professeur Carl Vogt, si compétent pour juger tout ce qui touche à l'anthropologie, a bien voulu l'examiner. Voici ce qu'en dit ce savant :

„Calotte incomplète. Bords frontaux cassés mettant les sinus frontaux à découvert lesquels sont assez considérables.

„Crâne dolichocéphale d'un vieillard. Toutes les sutures sont fermées et effacées. La coronale est reconnaissable sur un petit espace au milieu. Impressions dentritiques sur la surface supérieure proviennent de racines de plantes.

„Au premier coup-d'œil cette calotte semble tellement allongée et étroite qu'on la rapporterait au type de Hohberg. Cependant la crête sagittale manque; elle est même remplacée en arrière sur le vertex par une impression longitudinale peu profonde. Le frontal fait une petite bosselure au milieu de la suture coronale. Les bosses pariétales sont très-effacées, cependant la largeur dans cette partie est plus grande que dans le crâne de Hohberg. Quoique la longueur du crâne ne puisse être mesurée avec certitude, elle ne dépasserait guère 186 millimètres. Le front est assez fuyant et s'élève par une voûte très-basse.

„Ces caractères réunis m'induisent à regarder ce crâne comme appartenant au type crânien de Sion (His et Rutimeyer), et cela d'autant plus qu'il a été trouvé au même endroit que le crâne typique de ces auteurs (figuré planche a I. *Crania helvetica*) et que le profil de la calotte dessiné exactement et en projection géométrique d'après le procédé de Lucae, s'applique assez exactement au crâne typique. Les circonstances particulières de la trouvaille de ce crâne faisant partie de la collection Troyon, sont relatées page 14 et 58 des *Crania helvetica*; la description du type, page 12, les mesures dans le tableau No. 1.“

Le cimetière de Sion n'a pas encore été complètement exploré; il est probable

que, dans les terrains, avoisinant la rue de Lausanne, on découvrira de nouvelles tombes toutes les fois qu'on fera des travaux à une certaine profondeur. J'ose donc espérer qu'on surveillera avec plus de soin les fouilles qui seront pratiquées dans cette localité, afin que la science bénéficie de chaque nouvelle découverte propre à éclairer les archéologues sur des questions si controversées encore.

Jusqu'ici, on a toujours fait intervenir le commerce des Phéniciens dans l'introduction de certains objets antiques retrouvés en Suisse. Les découvertes de Hallstatt et de Sion feront probablement revenir bien des personnes de cette erreur. En effet, pourquoi nos populations antéhistoriques de la première époque du fer auraient-elles été chercher si loin les bronzes que les Etrusques pouvaient leur fournir en abondance? On sait positivement que les peuples qui habitaient la Toscane, ainsi qu'une partie de la haute Italie, excellaient dans l'art de fondre le bronze; il est d'ailleurs facile de s'en convaincre en visitant les musées où l'on a réuni des collections d'objets étrusques.

Les passages des Alpes offraient une route naturelle, que les commerçants occupés du trafic entre le nord et le sud de l'Europe, devaient franchir sans rencontrer de bien grands obstacles.

Si l'on en juge d'après les différents niveaux des tombes, les habitants du Valais de la première époque du fer ont dû ensevelir leurs morts dans le cimetière de Sion durant un long espace de temps; et le luxe semble avoir pénétré pendant beaucoup d'années chez ces peuples primitifs qui avaient le plus grand respect pour leurs morts.

On voit par les sépultures de Sion combien les articles de luxe étaient nombreux et variés, ce qui démontre que ces populations vivaient dans une aisance relative. Comme on peut s'en assurer par l'examen de la dernière tombe, le guerrier avait les bras et les jambes ornés de bracelets; nous pouvons donc nous faire une idée assez exacte des mœurs et coutumes des populations du Valais sur la fin de l'époque dite antéhistorique.

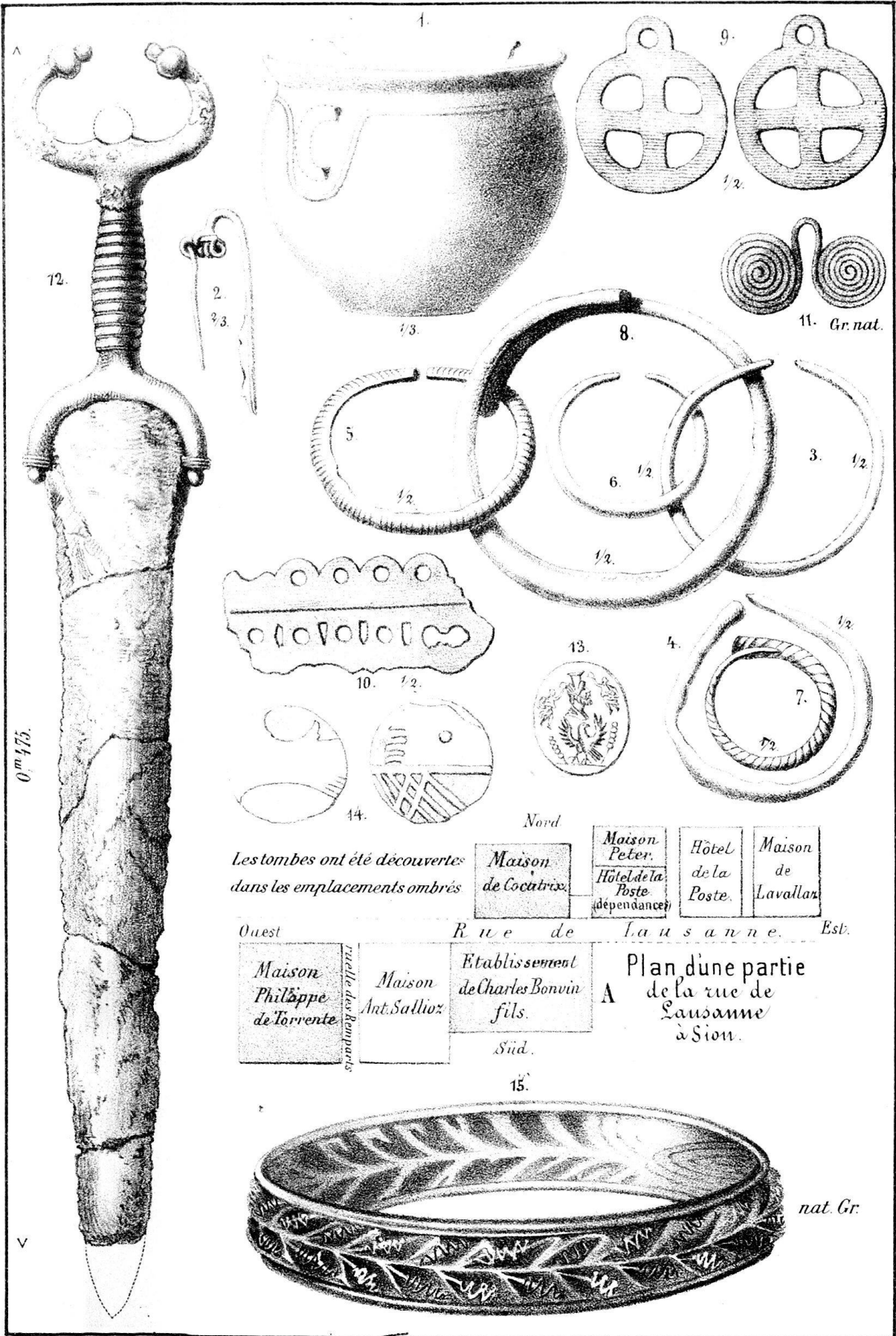
Il fallait que la famille humaine fût déjà bien ancienne sur notre globe pour être arrivée à un degré de prospérité matérielle aussi avancé; et si l'on fait la part de la lenteur avec laquelle les modifications devaient s'opérer dans les premiers âges du monde, on en conclut que l'espace de temps qui sépare la hache de pierre de l'élégante épée de Sion est incalculable, et que c'est là qu'il faut chercher l'intéressante histoire des premières conquêtes de l'esprit humain. F. THIOLY.

52.

Glasing gefunden bei Orpund.

Im Frühjahr 1869 wurde auf dem flachen Hügelrücken, einige hundert Schritte von Orpund unweit Biel bei Anlass eines Neubaus nach Sand gegraben.

Ungefähr 3 bis 4 Fuss unter dem Boden stiess man auf ein schräg in den Sand bestattetes, mit den Füßen tiefer liegendes Skelett von bedeutender Grösse. Von einer Grabkammer war ebensowenig eine Spur vorhanden, als von einem Erdaufwurfe auf der Oberfläche. Ob das Skelett männlicher oder weiblicher Art war, konnte



0^m 475.

V



Brugier, lith.